



Dépêche Centrales 18/02

Dircom et Cicom : la concertation est pour plus tard

Le Secrétaire général a fait savoir que la demande de concertation formulée par la CFDT (cf. dépêche n° 16/02) était « prématurée ». Il a renvoyé toute discussion au moment où le nouveau directeur de la communication serait nommé.

Il apparaît que ce sont les annonces du Secrétaire général qui étaient prématurées puisqu'il ne veut pas en discuter.

La CFDT souhaite que le futur directeur saura engager son action par un véritable dialogue social. Remettre sur le tapis les propositions du rapport Barilari serait la pire manière de le faire.

Paris le 2 décembre 2002